**APPEL D’OFFRE : Appel d’offres pour la fourniture de 150 chèvres, 12 vaches, 7,850 livres de haricot noir et de 3,500 livres d’arachide**

**Secteur d’Activités :** Agriculture/Elevage/Pêche.

**Date de Publication** : Lundi 12 mars 2018

**Numéro** : FH-002-FY18

1- Introduction

Food for the Hungry accompagne les églises, les dirigeants et les familles dans leurs efforts à surmonter toutes formes de pauvreté humaine. Cet accompagnement est possible grâce à son programme de parrainage qui lui permet d’intervenir dans des communautés assez difficiles où elle œuvre dans divers secteurs tels que les moyens de subsistance, la santé et l’éducation. Dans le cadre de ses activités au niveau des moyens de subsistance, FH soutient les parents des enfants sponsorisés en leur permettant de développer et répondre aux besoins de leur famille.

2- Objectifs de l’appel

A. Objectif général

L’objectif général des Termes de Référence est de trouver un ou des fournisseurs au niveau du Bas Plateau Central capable de fournir d’une part, des caprins et des bovins élevés en condition semi-moderne adaptés à la réalité climatique des communes de Belladere ; d’autre part, des semences d’arachide et de haricot noir pour la commune de Belladère et de Les Anglais.

B. Objectifs spécifiques

Food for the hungry, par le présent appel d’offres, invite les soumissionnaires qui le désirent, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de :

* Cent cinquante (150) chèvres et 12 vaches capables de s’adapter facilement aux conditions climatiques de Belladère.
* Quatre mille cent (4,100) livres de semence de haricot noir et trois mille cinq cent livres(3,500) de semence d’arachide pour la commune de Belladère.
* Trois mille sept cent cinquante (3,750) livres de haricot noir ou DPC 40 pour la commune de Les Anglais.

3- Description de Tâches :

Dans le cadre de cette activité, Food for the Hungry cherche :

**1 -** Un fournisseur, de préférence du ***Bas Plateau Central,*** capable de fournir un nombre de douze (12) vaches et cent cinquante (150) chèvres, en âge de reproduction et ayant les caractéristiques spécifiées suivantes:

1. Les chèvres doivent peser entre vingt à vingt-cinq kilos.
2. les chèvres doivent avoir déjà reçu les vaccins contre le charbon
3. Les chèvres et les vaches doivent avoir au maximum une seule portée
4. Les chèvres doivent êtres âgées d’un an au minimum et au maximum 2 ans
5. La provenance des chèvres et des vaches doivent être connues. Idéalement, ces animaux peuvent être issus des milieux environnant la commune de Belladère.
6. L’état sanitaire doit être vérifié (ou attesté par un vétérinaire).

**2 –** Un fournisseur, de préférence du ***Bas Plateau Central*** , capable de fournir un nombre de quatre mille cent (4,100)livresou 820 marmitesde semences **de haricot noir *(*** *à cycle végétatif de 90 jours)* et de trois mille cinq cent (3,500) livres de semence **d’arachide** (*Variété : Spanish et Valencia, à cycle végétatif court ou de 90 jours, communément appelés  Pistach 3 mwa).*

**3 –** Un fournisseur, de préférence de la ***côte Sud,*** capable de fournir un nombre de trois mille sept cent cinquante **(3,750) livres** ou 750 marmites de semence **de haricot noir ou DPC 40** au profit de la zone de **Les Anglais, département du Sud.**

Les semences doivent avoir les qualités suivantes :

1. Être sèches et bien conservées - saines et bien mûres
2. Être propres et exemptes de graines étrangères
3. Être homogènes en termes de forme, taille des grains, couleur etc.
4. Avoir une bonne faculté germinative
5. Etre adaptées aux conditions locales de la commune en question (Belladère et Les Anglais)

4 - Réception des animaux et des semences.

Le (les) fournisseur (s) sélectionné (s) dans le cadre de cet appel d’offres doit (doivent) avoir ses (leurs) moyens logistiques pour assurer le transport des chèvres, des vaches et des semences dans les différents sites de distribution de la commune de Belladere ou Les Anglais suivant les modalités qui vont être définies dans le document de contrat.

Au moment de la livraison, les techniciens de Food for the Hungry s’assureront que les critères de qualité susmentionnés sont tous respectés. Dans le cas contraire, les animaux ou les semences ne respectant pas ces critères peuvent être refusés. Là-dessus, aucun coût ne pourra être imputé à Food for the Hungry.

5 – Contenu de l’offre

L’offre doit contenir :

* Les Curriculum Vitae des cadres de l’entreprise indiquant les expériences avec d’autres institutions nationales et internationales (preuve à l’appui).
* Une proposition financière détaillant les coûts associés à cette prestation (y compris les coûts des taxes). La monnaie à utiliser pour la préparation de cette soumission est la gourde Haïtienne (HTG).
* Les références professionnelles ainsi que la patente valide de la firme.
* Une offre technique en accord avec les exigences qualitatives précédemment mentionnées.
* Un calendrier de distribution.

N.B : L’ouverture des plis se fera sans la présence des fournisseurs et la transmission des documents par voie électronique ne sera pas acceptée.

6 - Critères de sélection

L’Offre gagnante sera sélectionnée sur la base des critères suivant :

A – Prix, c’est-à-dire le moins disant.

B – Conformités techniques et légales.

7 - Date et lieu de dépôt des dossiers

Les offres doivent être remises, sous plis cacheté, au plus tard le 22 Mars 2018 aux adresses suivantes :

1. Bureau régionale de **Food for Hungry (FH) –** Bas régi **Belladere**, *pour les offres qui concernent le Bas Plateau.*
2. American University Of The Caribbean (AUC), Bureau de Food For The Hungry, Charpentier - Route Nationale # 2, *Pour les offres qui concernent Les Anglais.*

Les offres seront fournies en 1 exemplaire original et 1 copie pour faciliter la séance d’évaluation.

Pour toute question liée à ces termes de référence, veuillez contacter Mr. Abraham BOLIVE au 3941-2302 ou Mr. Gas Saint-Louis au 4458-5638